

CERTIPHYTO
MISE EN VENTE, VENTE DES PRODUITS
PHYTOPHARMACEUTIQUES (MVV)
FORMATION RENOUELEMENT

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une compréhension et un enseignement complet liés à la mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques.

OBJECTIFS	<p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'ensemble de la législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leurs utilisations ; • Être capable d'identifier les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Être capable d'identifier les risques pour les êtres humains, opérateurs et usagers, liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Respecter les consignes et la réglementation sur l'espace de vente ; • Être capable d'effectuer une évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans une perspective d'information.
PRÉ-REQUIS	Être titulaire du Primo Certiphyto. Professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques.
PUBLIC	Personnels en charge de la délivrance, distribution et vente de produits phytopharmaceutiques pour usage professionnel et grand public. La participation, à la formation, de stagiaires exerçant des fonctions identiques sera privilégiée au profit de la dynamique de groupe.
PROGRAMME	<p>Jour 1 8h45 – 9h00 : Accueil Introduction de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs et des enjeux de la journée de formation ; • Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires. <p>Jour 1 9h00 – 11h00 Thème : RÉGLEMENTATION et sécurité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes: plan Ecophyto ; • Définition des produits phytopharmaceutiques ; • Autorisation de mise sur le marché, produits licites et illégaux. • Usage des produits ;

- Réglementation liée à l'espace de vente ;
- Classement, transport, stockage et enregistrement des produits ;
- Règles spécifiques aux installations classées ;
- Collecte et traitement des déchets et effluents ;
- Les différents niveaux de responsabilité ;
- Agrément d'entreprise ;
- Réglementation spécifique à l'activité professionnelle ;
- Dangerosité du produit et impact sur l'environnement (*faune et flore*) ;
- Situation d'exposition aux dangers dans l'environnement ;
- Zonage (*zone protégée, périmètre de captage...*) ;
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
- Pratiques et aménagements visant à limiter les risques ;
- Traçabilité tout au long du processus.

Jour 1 | 11h00 – 12h30

THÈME : SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public

- Dangerosité des produits ;
- Situation d'exposition aux dangers ;
- Catégories de populations sensibles ;
- Principales mesures de prévention et de protection pour réduire ces risques.

Jour 1 | 12h30 – 14h00 : Déjeuner

Jour 1 | 14h00 – 14h30

- Estimation des risques pour les usagers ;
- Principes d'utilisation, principales consignes et réglementation ;
- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxications aiguës ou d'accidents ;
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (*réseau de toxicovigilance*).

Jour 1 | 14h30 – 17h30

THÈME : RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives

- Evaluation comparative de l'utilisation des produits et techniques alternatives ;
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels ;
- Techniques de lutte intégrée ;
- Systèmes de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bio-agressions ;
- Anticipation et prévention de l'apparition des résistances ;
- Évaluation de la nécessité d'intervenir ;
- Formulation de recommandations pour choisir et combiner différents moyens de contrôle dont proposition sans produits phytopharmaceutiques ;
- Conseil pour l'adaptation des modalités d'intervention aux conditions de milieu et aux objectifs fixés pour réduire les risques ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la veille sur les évolutions technologiques et réglementaires ; • Méthodes d'aide à la prise de décision et au choix, avec les différents outils d'aide à la gestion des produits et d'évaluation des systèmes de culture ; • Évaluation de la formation.
INTERVENANT	Formateur spécialisé en produits phytopharmaceutiques, santé et environnement.
MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Combinaison des méthodes affirmatives, interrogatives et actives ; • Présentation de documents, vidéos, articles de presse, diaporamas ; • Exercices et échanges des pratiques pour mutualiser ; • Travaux de sous-groupes et restitution en grand groupe ; • Remise d'un livret stagiaire ; • Approche contextualisée aux secteurs géographiques et fonctions des stagiaires.
VALIDATION	Attestation de formation
RESPONSABLE DE STAGE	Alain PANOT
DURÉE	1 jour (7 heures)
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.